

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

SOUS DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR PRIVE

SERVICE DES AGREMENTS ET DU CONTROLE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT - GENERAL

DEPARTMENT OF HIGHER EDUCATION
DEVELOPMENT

SUB DEPARTMENT OF PRIVATE
HIGHER EDUCATION

APPROVALS AND SUPERVISION SERVICE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 14-0088 /MINESUP/IGS/SAC du 13 AVR 2011
Portant publication des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur autorisées à préparer au
Doctorat en Médecine et/ou en Pharmacie.

Dans le cadre de la politique des grandes ambitions prônée par Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, et mise en œuvre par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a entrepris de maximiser l'offre de formation de niveau supérieur en général, et dans le domaine des Sciences de la Santé en particulier. C'est ainsi qu'il a délivré, après examen des dossiers y relatifs par la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé et visa préalable de Monsieur le Premier Ministre, des accords de création et des autorisations d'ouverture aux Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) offrant des formations en sciences médicales et paramédicales. A la date de signature du présent communiqué, seules les IPES ci-après sont autorisées à préparer au Doctorat en Médecine et/ou en Pharmacie et/ou en Chirurgie Dentaire :

Institutions autorisées au Doctorat en Médecine et/ou en Pharmacie et/ou en Chirurgie Dentaire

N°	Institutions	Filières	Localisation	Diplômes préparés
1	Institut Supérieur des Sciences de la Santé de Bangangté	- Médecine Générale - Pharmacie - Chirurgie Dentaire	Bangangté	Doctorat.
2	Institut Supérieur Protestant des Sciences et Technologie d'Etat	- Médecine Générale - Pharmacie - Chirurgie Dentaire	Ebolowa	Doctorat
3	Institut Supérieur Laïc de l'Equateur	Médecine Générale	Ebolowa	Doctorat
4	Institut Universitaire Evangélique	Médecine Générale	Bandjoun	Doctorat
5	Institut Supérieur de Technologie Médicale	- Médecine Générale - Pharmacie	Yaoundé (Nkolondom)	Doctorat

Il convient de rappeler que, vu la spécificité et la délicatesse de ces formations, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, en vue de garantir l'assurance qualité, a prescrit que toutes les IPES qui sollicitent une autorisation d'ouverture des formations en Sciences de la Santé soient académiquement tutorées par une Institution publique ayant une expérience avérée

dans ce domaine, dans le cadre d'une convention dûment signée par les deux parties et approuvée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Par ailleurs, ces Institutions sont dirigées par les professionnels de la santé, Professeurs d'Universités ayant une expérience et rayonnement scientifique avérés.

Le public en général, les parents et les étudiants en particulier sont invités à faire preuve de discernement et de responsabilité en prenant la pleine mesure des risques qu'ils encourent en s'inscrivant, soit dans une Institution non autorisée, soit dans une filière ou un niveau de formation non agréés dans une IPES autorisée.

Quant aux promoteurs qui font fonctionner des Institutions non autorisées ou des filières et/ou niveaux de formation non agréés, ils s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.



Jacques Fama Ndomgo